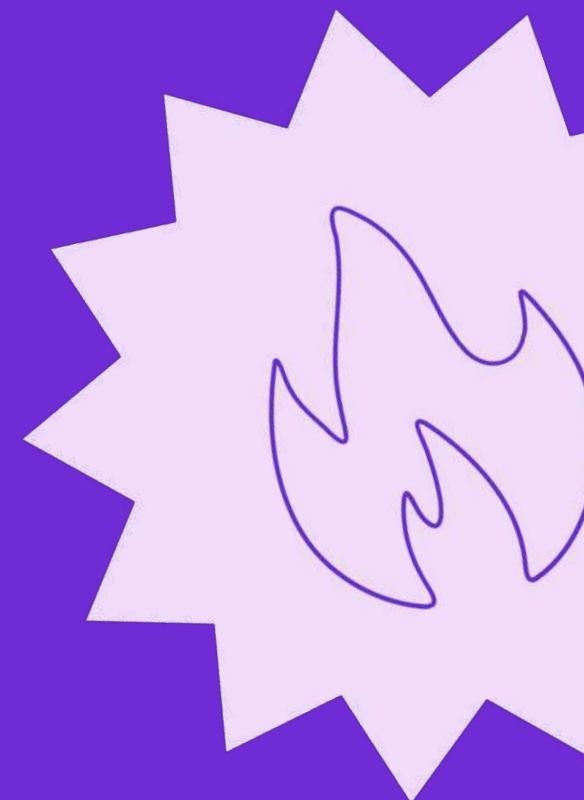




Flamme pour l'émancipation plurielle



Une flamme pour grandir sans violence

*Dispositif de prévention
des violences faites aux
enfants*





Flamme pour l'émancipation plurielle

Flamme pour l'émancipation plurielle (FEU) est une **association d'éducation populaire et de prévention des violences** qui lutte contre toutes les formes d'oppressions par des ateliers de renforcement du pouvoir d'agir, des formations et de l'écoute.

Notre objectif est d'**augmenter les capacités d'action** des individus et des collectifs face aux inégalités. FEU amplifie **les ressources et les outils** dont chacun·e dispose pour **reprendre du pouvoir sur soi, son corps et sa vie**, trouver ses propres **solutions**, et se libérer le plus possible des **rapports de pouvoir**.

Notre association est spécialisée dans la prévention et la lutte contre **les violences sexistes et sexuelles** et les violences faites aux enfants.

Nous agissons avec tous et toutes, en prenant en compte les **différents facteurs qui nous vulnérabilisent** (la classe sociale, l'origine réelle ou supposée, la situation de handicap, de santé physique ou mentale, etc.).

FEU travaille avec de nombreux partenaires, principalement issus des **secteurs social, médico-social, associatif, éducatif, culturel, et des collectivités territoriales**.





Pourquoi ce dispositif : réalités des violences subies par les jeunes

En France, les violences faites aux enfants et aux adolescent.es restent malheureusement généralisées. L'on estime qu'**1 enfant sur 3 est victime de violence psychologique** (intimidation, chantage, humiliations, critiques, dévalorisations, cris, brimades, menaces, punitions), **1 enfant sur 4 subit de la violence physique** (coups, bousculade, brûlure, étranglements, secousses, noyades, fessées, etc.) et **1 enfant sur 10 de l'inceste**. Toutes les 3 minutes en France, un.e enfant est victime de viol, d'agression sexuelle ou d'inceste et plus de **80% des agressions sexuelles visent des mineur.es**. Dans presque tous les établissements scolaires, des jeunes sont en situation de **prostitution des mineur.es**.

Les maltraitances et les violences intrafamiliales restent très banalisées : **1/4 des français.es rapporte avoir subi des maltraitances graves dans leur enfance et 1 enfant meurt tous les 5 jours en France de ce fait**.

De même les violences subies sur les lieux d'éducation concerteraient près de **la moitié des élèves** (chiffres du Ministère de l'éducation nationale) et moins de 3 élèves sur 10 en parle à quelqu'un. Si elles sont de plus en plus connues, les violences éducatives se maintiennent, voire augmentent (IFOP, 2024).

D'après la dernière enquête de l'IFOP, **8 parents sur 10 interrogés ont eu recours à au moins 1 forme de violence éducative ordinaire** (VEO) dans la semaine précédent l'entretien, et 50% a eu recours à au moins trois VEO.

Les violences se reconfigurent également **en ligne**, et l'on observe un accroissement des **cyberviolences** concomitant à l'usage de plus en plus fréquent qu'ont les jeunes des outils numériques et des réseaux sociaux. En ligne, les jeunes sont aussi bien victimes de violences commises par des adultes que par d'autres jeunes.

Un.e collégien.ne sur 5 est victime d'au moins **une cyberviolence** répétée au cours de sa scolarité. Parmi les jeunes de 12 à 15 ans, **1 fille sur 5** a été **insultée** en ligne sur son apparence physique et **1 fille sur 6** (soit au moins 5 filles par classe) **subit des cyberviolences à caractère sexuel** (en lien avec le partage de contenus intimes en ligne) avec de graves conséquences sur la vie scolaire, sur les dynamiques de classes et sur l'ensemble de la vie. L'influence sur les jeunes garçons de **mouvements masculinistes** est aussi de plus en plus prégnante sur internet.

L'accès à des **contenus pornographiques et pédocriminels** est si peu régulé que de nombreux jeunes se retrouvent exposé.es à des images inadaptées et très violentes de manière précoce. L'âge moyen du visionnage des premières images pornographiques se situe autour des **10 ans**. En l'absence de mesures de prévention adaptées, cette exposition précoce peut gravement influencer les représentations que les jeunes se font de la sexualité et des relations socio-affectives.

Les violences que subissent les jeunes ou dont ils et elles sont témoins conduisent à **reproduire** ces actes (par imitation des comportements adultes) et peut encourager le développement de comportements violents par les mineur.es elles/eux-mêmes. Elles sont en effet le plus souvent sous-tendues et encouragées par des normes sociales vectrices d'inégalités et violences(adultisme, sexismes, racisme, etc.). Les jeunes intériorisent ainsi des représentations et des comportements marqués par la domination et la soumission.

Ainsi, **3 jeunes sur 10 subissent par exemple de la violence dans des couples adolescents**. Une part significative des situations d'**inceste** sont commises par des **mineur.es**, essentiellement des garçons (même si les filles peuvent aussi être autrices). Dans la plupart des classes et des établissements scolaires, des faits de **harcèlement scolaire, de cyberviolences, de violences sexuelles entre jeunes, des rixes** ainsi que de la **prostitution des mineur.es** (y compris par l'entremise de jeunes garçons) sont recensé et identifiés lors de nos interventions.

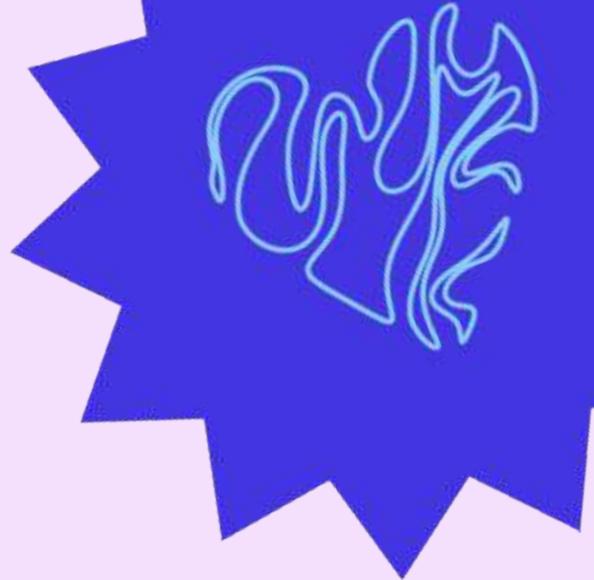
Pour FEU, les violences subies par les enfants sont à la racine des phénomènes de violence qui prévalent dans notre société et un enjeu de santé publique majeur.

Conséquences des violences sur les enfants

Le stress et les violences ont des conséquences délétères graves sur le développement des jeunes, leur santé, leur vie affective et relationnelle, leurs capacités d'apprentissage, leur compréhension du monde, d'elles et d'eux-mêmes et sur leur bien-être global.

En effet, la recherche indique que pour se développer harmonieusement, les enfants ont avant tout besoin de sécurité physique, affective et relationnelle (considérée comme un besoin fondamental de l'enfant par l'État français).

La violence fait effraction pour l'enfant et n'est pas considérée comme un mode d'éducation. Elle peut entraîner, selon le niveau de gravité et de répétition, **des atteintes neurobiologiques, psychologiques, physiques, sur la vie affective, sociale, relationnelle, scolaire, importantes**. Les recherches montrent que l'exposition répétée au stress diminue la neurogénèse voire peut détruire certaines zones du cerveau de l'enfant.



Parmi les conséquences sur la santé de l'enfant, l'on peut citer plus précisément **l'état de stress post-traumatique, les troubles anxieux, de l'humeur, de l'attention, de l'apprentissage, de la cognition, du comportement, du sommeil, la perte d'estime de soi, les difficultés émotionnelles et interpersonnelles, une construction identitaire fondée sur des représentations stéréotypées, la reproduction des violences et/ou des comportements à risque surexposant aux violences, l'isolement, la dépression, des handicaps, des décès prématurés, des suicides, entre autres.**

Les enfants sont les personnes les plus vulnérables et les plus exposées aux violences. Ceci entraîne selon FEU un cycle de **reproduction transgénérationnelle des violences**.

Cependant, les violences ne sont pas une fatalité. FEU croit qu'en outillant **les jeunes et les adultes** à repérer et comprendre ces phénomènes, à mieux appréhender les besoins et les droits des enfants, **nous pouvons mettre fin aux violences**. En renforçant des compétences et des ressources déjà présentes et développant de nouvelles stratégies d'intervention, nous pouvons améliorer nos relations sociales, intergénérationnelles, familiales, professionnelles et éducatives, vers moins de violence, plus de connexion et d'harmonie.



Flamme pour l'émanicipation plurielle

Obligations légales de prévention des violences faites aux enfants



Convention internationale des droits de l'enfant

La France est signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant depuis 1990.

Cette convention garantit de nombreux droits aux enfants, y compris :

- celui d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation ; le droit à l'égalité et la non-discrimination,
 - le droit à la vie, à la survie et au développement, incluant le droit à la santé,
 - le droit de participer notamment d'exprimer ses opinions et d'être entendu.e, le droit à l'information, y compris sur ses droits.

Ce que dit la loi en France

Le code pénal réprime les violences faites aux enfants, quelle que soit leur nature, et les punit, y compris s'il s'agit de violences psychologiques.

Le fait de commettre des infractions sur des mineur.es relève généralement d'une **circonstance aggravante**, tout comme le fait d'être un.e ascendant.e ou d'abuser de sa relation d'autorité.



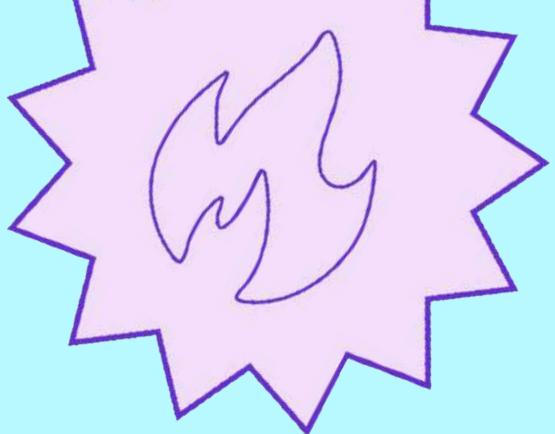
La loi du 10 juillet 2019 interdit les **violences éducatives ordinaires** « la violence n'étant pas considérée comme un mode d'éducation [puisque] elle peut entraîner des troubles comme l'anxiété, l'agressivité, la dépression qui perdurent sur le long terme ».

Face à une situation de négligence, danger, maltraitance, de violence sur mineur.e, la loi oblige tout citoyen.ne, y compris les professionnel.les, soumis.es ou non au secret, à protéger les enfants et adolescent.es.

Le plan de lutte contre les violences faites aux enfants (2023 – 2027) piloté par un comité interministériel prévoit notamment comme priorités phares, faisant écho au travail de terrain de FEU :

- la protection des enfants en renforçant leur pouvoir d'agir notamment en soutenant les **actions associatives** visant à lutter contre les violences faites aux enfants, dont les violences entre enfants ;
 - le soutien des **parents** à tous les âges de la vie des enfants ;
 - le renforcement **les formations et sensibilisations** au repérage et signalement des situations de violences faites aux enfants pour les professionnel.les.

L'association FEU, engagée depuis plusieurs années contre les violences faites aux enfants, a élaboré un programme pédagogique combinant ces trois priorités.



Le programme *Une Flamme pour grandir sans violence*

FEU propose un dispositif transversal d'ateliers et de formations incluant les principaux acteurs de l'éducation pour promouvoir **une éducation et une vie sans violence** :

- les jeunes ;
- les parents ;
- les professionnel·les et équipes éducatives.

Les activités de notre dispositif visent à renforcer les **compétences** des participant·es en matière **d'identification et de compréhension** des phénomènes de violences subis (et parfois commis) par les jeunes en travaillant collectivement à développer des **moyens de prévention et d'accompagnement** mettant fin aux violences.

Nos ateliers avec les jeunes

Accompagner un processus de développement des compétences psychosociales et du pouvoir d'agir

L'objectif est d'accompagner le **cheminement** des jeunes, en adressant les **racines** des violences et le **renforcement de leur pouvoir d'agir**. Le cycle d'ateliers permet de revoir les jeunes et créer une relation de confiance tout en soutenant un processus de **questionnement et de transformation**.

Lors des ateliers avec les jeunes, FEU crée des espaces **d'échanges, de questionnement et de débat** pour permettre aux jeunes de mieux **comprendre leurs émotions et comportements**, d'être plus **outillé·es** pour développer des **relations égalitaires et sans violence** et pouvoir se **protéger et trouver de l'aide en cas de besoin**.

Nous accompagnons les groupes dans le développement de **nouvelles compétences psychosociales** et, en partant des réalités de violences vécues et partagées par les jeunes. Nous leur offrons la possibilité de mieux se comprendre et pouvoir **prévenir les violences ou y faire face**.

Thématisques travaillées

Les thématiques abordées peuvent inclure, en fonction du niveau de développement des groupes (liste non exhaustive) :

- l'**identification, la verbalisation et la compréhension des émotions et des besoins fondamentaux des enfants** ;
- les outils de **régulation émotionnelle** des enfants ;
- la connaissance des **droits fondamentaux** des enfants ;
- les changements pubertaires et la santé sexuelle des adolescent·es ;
- les **stéréotypes** qui construisent les jeunes (liés au genre, aux normes corporelles, etc) et qui peuvent encourager les violences ;
- le **repérage et la compréhension des différentes formes de violences** (violences psychologiques, verbales, physiques, sexuelles, conjugales, intrafamiliales,inceste) ;
- **cadre légal** sur les violences faites aux enfants ;
- les **conséquences** des violences sur les enfants et les adolescent·es ; les impacts sur la **santé mentale** ;
- les **stratégies de prévention et de protection** (par exemple l'identification des adultes de confiance) pour éviter de subir et/ou de commettre des violences ;
- la compréhension et l'identification des différentes **discriminations** et des **rapports de pouvoir**;
- les **limites personnelles et corporelles**, le **consentement** et ses **pratiques**, la construction de relations affectives **égalitaires** ;
- les bienfaits et les risques du **numérique** et des **réseaux sociaux**, la prévention des **cyberviolences** et les techniques de **protection en ligne** ;
- la prévention du **harcèlement scolaire**, des rumeurs et les enjeux autour de la « réputation » ;
- la prévention des **rixes** ;
- la prévention de la **prostitution des mineur·es** ;
- la prévention des **violences conjugales adolescentes** ;
- les **ressources accessibles** : une fiche fournissant des ressources sur les sujets abordés pendant les ateliers est distribuée à l'issue du projet à chaque élève. Elle renseigne des contacts d'urgence, des structures associatives, médico-sociales, de proximité sur le territoire de l'établissement scolaire, et des ressources pour accéder à des informations vérifiées (sites, livres, comptes, etc.) adaptées au développement des jeunes.



Accompagner les équipes éducatives et les établissements scolaires

FEU cherche à impliquer **l'ensemble de la communauté éducative** dans une approche de coéducation non violente. Notre objectif est **d'outiller les professionnels** pour qu'ils et elles soient en mesure de prévenir les situations de violences et les accompagner le cas échéant, conformément au cadre légal en vigueur.

Comme évoqué, de nombreux et nombreuses jeunes sont exposé.es à des violences précoces, que ce soit dans la vie physique et en ligne. D'après des témoignages de professionnel.les de l'éducation, en l'absence de formation spécialisée sur ces enjeux, **les personnels éducatifs peuvent se retrouver démunis, ne pas repérer des situations à risque et/ou ne pas savoir comment les éviter, y mettre fin ou les accompagner en profondeur.**

Comment identifier, comprendre et prendre en charge des situations de violences vécues par des élèves ? Comment faire des situations de violences entre les jeunes des opportunités d'apprentissage ? Quelle place et rôle des professionnel.les de l'éducation face aux violences ? Comment éduquer sans violence ?

Autant de questions adressées par les professionnel.les lors des formations proposées par FEU. Au cours de ces moments, nos équipes accompagnent **le questionnement des pratiques éducatives**, en répondant aux besoins exprimés par les personnels éducatifs.

Ensemble, nous analysons des situations concrètes rencontrées au sein de l'établissement et **nous interrogeons sur les moyens d'adapter et faire évoluer nos postures, méthodes et cadres pédagogiques grâce à l'intelligence collective.**

FEU peut également accompagner les établissements scolaires dans le développement de **bonnes pratiques collectives**, la mise en place de **procédures internes de repérage, d'accompagnement et d'orientation** des jeunes concerné.es par des violences.

FEU cherche à impliquer **l'ensemble des personnels éducatifs** : équipes d'entretien de l'établissement, AED, AESH, professeur.es, CPE, équipe de direction, pôle médico-social afin d'agir le plus possible sur **la culture institutionnelle à tous les niveaux et inclure tous les acteurs.**

Les formations sont **co-construites avec les équipes éducatives en partant des besoins en présence et des ressources existantes.**

Travailler main dans la main avec les parents

FEU croit dans l'importance fondamentale de la participation des **parents** à sa démarche de co-éducation. Nous proposons des ateliers et formations aux parents, premiers acteurs et actrices de l'éducation, permettant de leur relayer les réalités de violences que vivent les jeunes et renforcer leurs compétences pour **une éducation sans violence.**

En partant des difficultés rencontrées par les parents et de leurs ressources, nous nous interrogeons sur la place de la violence dans l'éducation et la vie des jeunes. Nous cherchons à renforcer la **compréhension du fonctionnement** (émotionnel, cognitif, comportemental, relationnel) **des enfants et échanger sur les enjeux de parentalité au prisme des phénomènes de violences vécus par les jeunes.**

Les temps avec les parents permettent de **co-construire des savoirs** sur les formes de violences que subissent les enfants, leurs causes, leurs conséquences et **les pratiques éducatives protectrices.**

Ces ateliers servent également de sensibilisation sur **la prévention des violences intrafamiliales.**

Objectifs des interventions

Renforcer les compétences psycho-sociales des jeunes pour prévenir les violences et s'en protéger

- Identifier, comprendre et exprimer ses émotions et ses limites et respecter celles des autres ;
- Connaître mes droits en tant qu'enfant ;
- Identifier les différentes formes de violences, y compris sexuelles, et appréhender leurs causes et conséquences spécifiques ;
- Trouver et expérimenter des stratégies et des ressources pour éviter de subir ou reproduire des violences et pouvoir se protéger en cas de besoin ;
- Promouvoir la santé mentale et physique et le bien-être des jeunes par des actions de psycho-éducation.



Renforcer les compétences éducatives des professionnel·les et parents afin de favoriser la prévention des violences faites aux enfants

- Mieux comprendre le développement, les besoins des enfants et leurs droits fondamentaux dans une perspective de prévention ;
- Identifier les différentes formes de violences faites aux enfants, leurs causes et conséquences pour mettre en place des mesures de prévention et d'accompagnement adaptées ;
- Questionner sa posture éducative, développer des compétences éducatives permettant la prévention des violences faites aux enfants.

Format, méthodes et informations pratiques

Notre dispositif

Les ateliers

FEU propose un dispositif comprenant :

- **3 séances par classe en demi-groupe.** Nous intervenons à deux animateur.ices simultanément, dans deux salles de classe (soit 6 ateliers / classe) ;
- **1 temps de formation avec les parents** (pouvant s'étaler en plusieurs ateliers) ;
- **1 temps de formation avec l'équipe éducative** (idem).

Pour qui ? Structures accompagnant des enfants ou adolescent.es : établissements scolaires (primaire et secondaire), foyers, centres sociaux, centres de loisirs, etc.

Les séances sont **co-construites** avec l'établissement scolaire et les groupes de parents autant que possible, en partant de leurs besoins. Pour cela, nous pouvons intervenir dans le cadre des **CESCE** pour présenter le projet, recueillir les besoins, enjeux et situations de violences connues dans l'établissement. Nous proposons plusieurs temps d'échanges avec les équipes éducatives pour expliquer notre démarche et partir des besoins éprouvés.

Accompagner les situations de violences

Nous coconstruisons également **une procédure d'accompagnement des situations préoccupantes** en cas de suspicion de danger ou de révélations de violences par des jeunes lors des ateliers. La procédure permet de préciser la place de chaque professionnel.le et la marche à suivre. Nos professionnel.les rencontrent en amont l'équipe médico-sociale et réalise un suivi des situations individuelles qui le nécessitent avec l'assistant.e social.e, la/le psychologue scolaire et/ou l'infirmier.ère tout au long du projet.

Nous pouvons proposer des **entretiens individuels** avec les enfants concerné.es pour accompagner en douceur la révélation et recueillir si possible leurs besoins et consentement à la transmission d'informations. Les professionnel.les de FEU sont formé.es au **recueil de la parole des enfants et aux procédures d'informations préoccupantes et de signalement**. Nos équipes s'articulent avec les **professionnel.les des structures éducatives** pour garantir l'accueil de la parole des jeunes et la mise en place de mesures adaptées.

A l'issue de chaque cycle d'ateliers, un **rapport écrit** est adressé à l'établissement scolaire faisant état des dynamiques et situations observées dans les groupes et présentant une synthèse des sujets abordés et des situations individuelles ayant attiré notre attention. Un **bilan final est produit avec des recommandations d'action** le cas échéant.

Une approche différenciée filles-garçons adaptée aux enjeux genrés des violences

FEU propose des ateliers **en non mixité**, et **en mixité**.

La non mixité permet de créer un climat de confiance avec et entre les jeunes, propice à des **partages et remises en question**. Les ateliers non mixtes permettent d'adapter les contenus et la posture d'animation **aux spécificités des constructions sociales et vécus des jeunes**. Pour plus de précision, voir les informations relatives aux contenus d'animation.

En fonction des envies et besoins des jeunes et établissements scolaires, une ou des **séances en mixité** sont également proposées pour accompagner la mise en lien entre les filles et les garçons.

Travailler en réseau, créer du lien et des solidarités, valoriser les acteurs du territoire

A travers ses projets, FEU cherche, si cela est pertinent et plébiscité par les partenaires, à favoriser la **mise en lien, les synergies et le partage d'informations, de compétences et de bonnes pratiques** entre les acteurs du territoire parties prenantes.

Nos professionnel·les

- **psychologues / thérapeutes**
- **animateur.rices d'éducation à la vie affective et sexuelle**
- **formateur.rices sur la prévention des violences**
- **conseiller.ères conjugal.es et familial.es**



Nous pouvons par exemple proposer aux équipes éducatives de différents établissements scolaires l'organisation d'ateliers de partage d'expériences et de mutualisation de leurs pratiques afin de faire circuler les apprentissages. FEU peut également initier des ateliers entre parents issus.e.s de différents quartiers et s'appuyer sur des structures de proximité comme les maisons de quartier et les centres sociaux pour créer du lien avec les familles, et entre les familles et les établissements scolaires.

Nos méthodes d'animation

L'approche de FEU s'ancre dans les principes de l'éducation populaire. Notre pédagogie est ascendante et part des besoins des structures et des groupes, en les rendant actrices de leur processus. Dans nos interventions, notre équipe garantit un cadre accueillant, bienveillant et respectueux de chacun.e et du droit. FEU croit aussi que chaque personne peut apporter sa pierre à l'édifice et que l'on apprend mieux en participant et se mettant en mouvement. Nos ateliers mobilisent donc des méthodes participatives, actives et expérientielles.



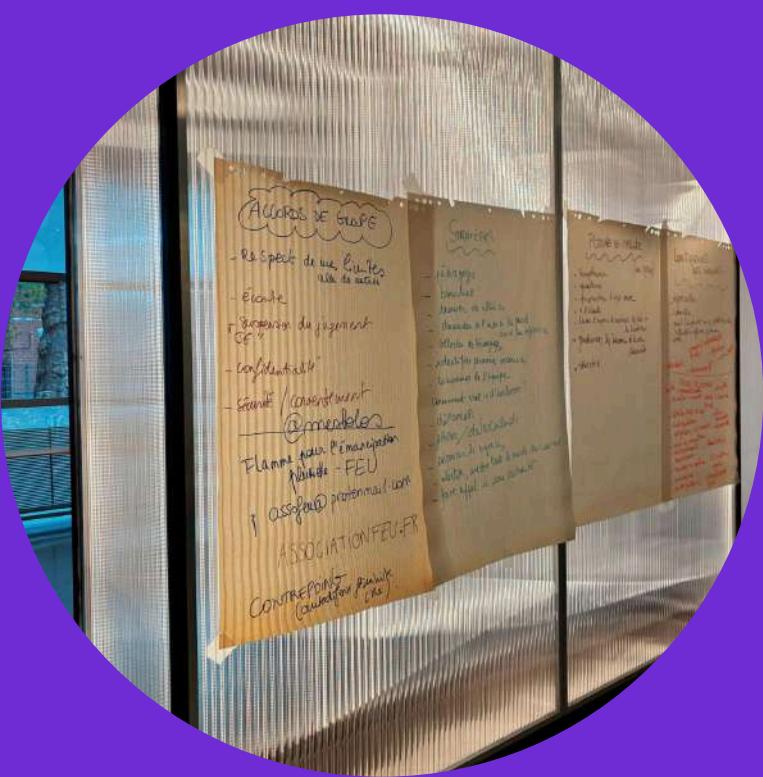
Nous nous basons également sur des connaissances en matière sociologique, historique, juridique, et psychologique sur les violences; sur la maîtrise de techniques d'animation collective et d'écoute individuelle ; et l'élaboration de supports pédagogiques (en fonction des formats).

Nos intervenant·es sont formé·es sur les violences faites aux enfants, leurs causes et conséquences, en particulier psychotraumatiques et au recueil de la parole des jeunes.

Notre expertise est fondée sur une analyse des causes profondes et structurelles des violences et cherche à en adresser les racines en adoptant une grille de lecture fondée sur les rapports sociaux et de pouvoir.

Nous favorisons la co-vision et la supervision de nos professionnel·les et mettons également en place un cadre de préparation, de suivi, d'évaluation de projet et d'amélioration continue de nos actions.

Notre horizon est de mettre en place dans nos pratiques les valeurs, en particulier de non violence, de respect et d'ouverture, que nous défendons et de toujours nous questionner pour progresser ensemble.



Exemples de contenus d'animation proposés

Contenus d'animation	Enjeux et objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et verbaliser ses émotions, développer les compétences émotionnelles. - Comprendre le rôle des émotions, en particulier pour identifier et me protéger d'un danger. Psychopédagogie sur le stress. Identifier mes signaux d'alerte. <p><u>Focus Filles</u> : faire confiance à mon intuition pour exprimer mes limites et faire respecter mon consentement.</p> <p><u>Focus Garçons</u> : la gestion de la colère et le développement de l'empathie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les compétences psycho-émotionnelles des jeunes liées à la prévention des violences (notamment les compétences émotionnelles)
<ul style="list-style-type: none"> - Les stéréotypes de genre et leur influence sur les attitudes, rôles, et comportements genrés <p><u>Focus sur le lien entre stéréotypes et violences</u> : comment les stéréotypes encouragent les violences faites aux enfants et les violences de genre ?</p> <p><u>Focus Filles</u> : comment la construction de la féminité augmente le risque de subir des violences</p> <p><u>Focus Garçons</u> : comment la construction de la masculinité augmente le risque de commettre des violences et d'en subir de la part d'autres garçons / hommes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les stéréotypes et leurs impacts différenciés • Prendre conscience du lien entre les stéréotypes et la prévalence des violences • Renforcer le pouvoir d'agir et de choix des jeunes face aux stéréotypes
<ul style="list-style-type: none"> - Par des histoires ou des scènettes, amener à comprendre les différentes formes de violences (psychologiques, verbales, physiques, sexuelles) et les contextes de commission les plus fréquents (famille, entourage, relations intimes, école, club de sport, etc.), leurs causes et conséquences. <p><u>Focus sur l'inceste et la prostitution des mineur.es</u></p> <p><u>Quizz sur les violences et la culture du viol</u></p> <p><u>Focus filles</u> : déconstruire les stéréotypes sur les violences sexuelles pour mieux s'en protéger</p> <p><u>Focus garçons</u> : comprendre les impacts des violences faites aux garçons</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déconstruire les idées reçues sur les violences et la culture du viol • Repérer les violences • Comprendre le fonctionnement des violences pour les éviter et construire des relations égalitaires
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de protection face aux violences, nommer les stratégies et les exemplifier, développer sa palette d'action, apprendre à les adapter au contexte. <p><u>Focus Filles</u> : développer sa puissance intérieure, la confiance en soi et les techniques spécifiques de défense face aux violences physiques et sexuelles</p> <p><u>Focus Garçons</u> : renforcer les stratégies alternatives à la violence</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les stratégies de protection aux réalités genrées des violences • Renforcer les capacités des jeunes à éviter de subir et/ou commettre des violences
<ul style="list-style-type: none"> - Point juridique et réflexions autour de la légitime défense 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir de le recours / la reproduction des violences par les jeunes • Renforcer le sentiment de légitimité à se protéger face à des agressions
<ul style="list-style-type: none"> - Le consentement : définition et pratiques de respect. Apprendre à décoder le langage corporel. - Connaître les critères du consentement enthousiaste, libre et conscient. - Repérer les violences dans les couples adolescents et les éviter. <p><u>Focus Filles</u> : faire respecter son consentement efficacement pour éviter les violences sexistes et sexuelles.</p> <p><u>Focus Garçons</u> : les garçons aussi peuvent dire non, apprendre à accueillir un non et ne pas forcer le consentement de l'autre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention des violences sexistes et sexuelles • Construire des relations égalitaires entre les jeunes • Développer les compétences psychosociales relationnelles
<ul style="list-style-type: none"> - Les droits des enfants : approche juridique de la prévention des violences faites aux enfants et entre enfants. - Messages de prévention sur l'interdiction des violences intrafamiliales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience que les enfants sont des sujets de droits
<ul style="list-style-type: none"> - Les violences en ligne : prévention des cyberviolences en particulier du cyberharcèlement, des cyberviolences dans les couples adolescent.es, de la prostitution des mineures et de la pédocriminalité en ligne. - Techniques spécifiques de prévention et protection en ligne. - Point juridique sur les cyberviolences. <p><u>Focus Garçons</u> : déconstruction des discours et méthodes masculinistes en ligne.</p> <p><u>Focus Filles</u> : la spécificités des cyberviolences subies par les filles (prostitution, violences conjugales, cyberharcèlement misogyne, etc)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'augmentation et la reconfiguration des cyberviolences. • Développer des techniques et ressources adaptées aux violences numériques
<ul style="list-style-type: none"> - Prévention en santé mentale : psychopédagogie sur les conséquences des violences et les psychotraumatismes des enfants et adolescent.es. - Reconnaitre les signaux d'alerte et chercher de l'aide. - Connaître quelques techniques de prévention. 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et protéger la santé mentale des jeunes, en particulier en lien avec l'exposition à des violences précoces.

CONTACT



Association FEU

Flamme pour l'émancipation plurielle

E. coordo@associationfeu.fr

W. www.associationfeu.fr

